



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 04 décembre 2023 à 20h

Délégués en exercice 14
Délégués présents 11
Délégués votants 11

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 27/11/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, MAURICE Claude, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DUCHEMIN Patrick, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Excusés : Emmanuelle BUFFET, Amandine DREVON, Stéphane TAPIÉ.

Secrétaire de séance : Stéphane IRSCHFELD

Date de publication : 04/01/2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 6 novembre 2023
2. Signature des avenants au marché public de travaux concernant la restructuration et l'agrandissement de l'école des Sources
3. Convention d'occupation du domaine public communal
4. Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 6 novembre 2023

Le procès-verbal de la séance du lundi 6 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Les boîtes à livres situées sur le Mont et à Maugny ont été inaugurées le samedi 18 novembre 2023. Leur mode de fonctionnement est affiché à l'intérieur.

Arrêt de car de la Cheville : Monsieur Patrick Duchemin interroge Monsieur le Maire sur l'avancée de l'aménagement et lui demande ce qu'il compte faire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il ne détient pas la compétence et que le projet est conduit par Thonon Agglomération. Il retrace les différents échanges entre la commune et le service mobilité de Thonon Agglomération en expliquant qu'il est en attente du résultat de l'étude menée par un cabinet extérieur promis à la fin du mois d'octobre 2023. Il relance le service concerné immédiatement.

Au vu de la programmation des travaux d'assainissement de la Cheville dans le courant de l'année 2024 et sans solution alternative, il pourrait être amené à supprimer, provisoirement, cet arrêt afin d'assurer la sécurité des enfants.

Date du prochain conseil : lundi 8 janvier 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,
Stéphane IRSCHFELD



Le Maire,
Pascal GENOUD

